

**VAL D'ALZETTE NOTAIRES**

13 rue des Merles

Résidence Michel-Ange,

3ème étage, porte 17

54190 VILLERUPT

Téléphone : 03 82 24 02 11

**ATTESTATION**

Maître Loïc FANZEL, notaire, associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée "VAL D'ALZETTE NOTAIRES", titulaire d'un office notarial dont le siège est à VILLERUPT (54190), 13 rue des Merles, soussigné,

ATTESTE que les terrains non constructibles (zone à urbaniser) dans le secteur de THIONVILLE et VALLE DE LA FENSCH peuvent être estimés au cours des 10 dernières années (2014-2023) à un prix compris entre DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (2 500,00 €) et QUATRE MILLE CINQ CENTS EUROS (4 500,00 €) l'are.

Les documents m'ayant été remis pour établir cette attestation ont révélé les chiffres suivants :

- STUCKANGE (2014) : 2 500 euros l'are
- THIONVILLE/ELANGE (2017) : 3 300 euros l'are
- FIXEM (2019) : 3 500 euros l'are
- BASSE HAM (2020) : 4 900 euros l'are
- FLORANGE (2020) : 3 020 euros l'are
- FLORANGE (2021) : 4 530 euros l'are
- UCKANGE (2021) : 3 900 euros l'are
- BASSE HAM (2023) : 3 000 euros l'are

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établie sur une page (1) , destinée à valoir et servir ce que de droit.

A Villerupt,  
Le 9 octobre 2023

Loïc FANZEL

Mes Aurore BATAILLE-ADDIEGO & Loïc FANZEL  
Notaires  
13 rue des Merles  
54190 VILLERUPT